

NB : tout dossier incomplet à la date de fermeture des candidatures sera déclaré irrecevable.

Nous conseillons donc - considérant le grand nombre de candidatures à traiter - de ne pas attendre les derniers jours pour déposer l'intégralité de votre dossier,

notamment pour les candidats au titre de la mutation/détachement prioritaire, dispense de qualification et/ou d'HDR pour lesquels une procédure particulière est mise en place.

Profil détaillé

Corps : MCF

Article de recrutement : 26.I.1

Section(s) CNU : 01

Job profile : Specialist in contract law and property law. At least 50% of courses in Agen and Périgueux. Ability to teach in English.

Profil pédagogique : **Droit des obligations - Droit du patrimoine**

Affectation pédagogique : Collège Droit, science politique, économie et gestion – Faculté de Droit science politique

Filières de formation concernées : Licence droit, Licence AES Masters droit

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La personne recrutée effectuera son service d'enseignement à 50 % au moins dans les antennes d'Agen et de Périgueux (Licence droit et Licence AES).

Elle aura vocation à réaliser des enseignements en droit civil (droit des obligations, droit des biens, régime général des obligations, contrats spéciaux, droit des sûretés) au sein de la faculté de droit et science politique et ponctuellement de la faculté d'économie gestion.

Les antennes de la faculté de droit et science politique (Campus du Pin – Agen et Campus Périgord Périgueux) qui permettent à un vivier d'étudiants de ces deux régions de suivre des études durant les trois années de Licence sans avoir à s'installer à Bordeaux nécessitent l'implication d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs dans l'animation de ces formations et de la vie universitaire délocalisée. La personne recrutée s'inscrira dans cette démarche et assurera des cours de droit des obligations, régime général des obligations, droit des biens, droit des contrats spéciaux, droit des sûretés en Licence. Elle participera également aux enseignements privilégiant le développement de compétences transverses. Elle pourra être sollicitée pour des cours de procédure civile et des cours de droit des assurances. Des cours (de droit civil comparé) en Licence et des cours dans le Master LEXFI (Law For Innovation) en langue anglaise auprès d'étudiants internationaux pourront également lui être attribués. La personne recrutée pourra aussi participer aux UE dédiées aux transitions environnementales et sociétales déployées dans toutes les formations de Licence.

Contact pédagogique à l'université : Marie Lamarche / marie.lamarche@u-bordeaux.fr

Profil Recherche : Transitions environnementales et sociétales, droit des obligations et du patrimoine

Laboratoires d'accueil :

Département Droit et Transformations Sociales IRDAP - Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine

Département Droit et Transformations Sociales CERFAPS - Centre Européen de recherche en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé (EA 4600)

Département Droit et Transformations Sociales COMPTRASEC - Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale

Département Droit et Transformations Sociales ISCJ - Institut de sciences criminelles et de la justice

Nom du directeur du laboratoire – mail : Laura Sautonie-Laguionie / laura.sautonie-laguionie@u-bordeaux.fr

Description du projet de recherche :

De façon croissante, les transitions environnementales et sociétales font l'objet d'activités et de projets de recherche dans les unités du département *Droit et transformations sociales*. Le département a accompagné l'émergence de plusieurs projets sur les transitions et souhaite poursuivre le développement de la recherche en Droit et en Science politique sur les TES, en accord avec la politique de l'établissement, de sorte que l'identité du site sur les TES soit pleinement consolidée.

L'IRDAP, le CERFAPS, le COMPTRASEC et l'ISCJ sont fortement impliqués dans cette recherche, qui s'appuie sur le droit des obligations et du patrimoine.

***Quant à l'IRDAP**, il apparaît que les enjeux sociétaux et environnementaux croisent aujourd'hui les différentes branches du droit des affaires, à la mesure notamment du défi que représente la responsabilité sociale et environnementale pour les entreprises (RSE). L'IRDAP a entrepris de constituer une équipe de chercheurs à même de mener des travaux cohérents et novateurs sur le rôle du droit dans l'accompagnement des entreprises à la transition sociétale et environnementale dans chaque cycle de leur vie : de la constitution d'une entreprise à sa disparition en intégrant les enjeux liés au financement et à la fiscalité de son activité ainsi qu'aux contrats conclus avec des partenaires. La personne recrutée pourrait utilement rejoindre cette équipe afin notamment d'analyser l'évolution de la technique contractuelle résultant de l'intégration des clauses RSE et mener des travaux sur les sanctions et responsabilités des différents partenaires économiques.

***Quant au CERFAPS**, plusieurs projets relatifs aux transitions sont en cours, notamment sur les vulnérabilités liées au dérèglement climatique et aux migrations (Projet pluriannuel du Consortium euroméditerranéen droit et famille - 11 universités - Rabat 2025) ou sur la santé mentale 2024-2025 avec les acteurs sur le terrain (qui s'ouvre sur la création d'un Observatoire des vulnérabilités), voire un autre projet est relatif à l'accueil des MNA (projet de recherche avec l'Observatoire départemental de l'enfance). À moyen terme, le centre entend répondre à une forte demande des professionnels de santé et du secteur des assurances, en portant un projet sur la thématique générale "droit des obligations et transitions" en visant spécifiquement « les transformations du droit de la responsabilité médicale et du droit des assurances face aux risques environnementaux et sociétaux ». Ce projet s'inscrit dans le développement de projets en cours sur les neurosciences (avec notamment la question du consentement, élément important en matière contractuelle) et le développement du numérique, singulièrement de l'IA, sur la prise en charge des patients.

Le développement de ces axes, à la croisée des chemins entre le droit des obligations, le droit des personnes, le droit de la famille, le droit des assurances, le droit de la santé ou encore la bioéthique implique un chercheur ou une chercheuse avec de solides connaissances en droit des obligations et familier des approches transverses. La mise en place de formations intégrant les TES dans toutes les composantes de l'université implique que les enseignants-chercheurs se mobilisent davantage dans leurs recherches pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux, avec une demande forte de la part des acteurs socio-économiques. La personne recrutée aurait un rôle particulièrement important dans le cadre de cette démarche.

***Quant au COMPTRASEC**, le projet du laboratoire s'articule autour de deux grands axes de recherche : un axe « Travail, emploi, enjeux de régulation » et un axe « Populations, risques, solidarités ».

Dans chacun de ces deux axes, la question des *transitions environnementales et sociales* est abordée au travers de différents programmes de recherche. L'avènement d'une société numérique, les enjeux liés à la transition écologique, ou encore le vieillissement des populations sont en effet des phénomènes à prendre en compte en ce qu'ils constituent des défis pour le droit du travail et de la protection sociale. Ces questions sont tout particulièrement présentes dans le projet international « Expérimentation institutionnelle pour un meilleur travail » (réseau CRIMT), porté par Isabelle Daugareilh, dans le projet CARE4CARE (Horizon Europe), porté par Guillaume Santoro et Isabelle Daugareilh, ainsi que dans les travaux menés au sein de la Chaire Internationale d'Etudes Comparées sur la Santé au Travail portée par Loïc Lerouge. Le laboratoire souhaite accueillir une maîtresse ou maître de conférences qui s'intégrera pleinement dans ces programmes scientifiques, avec une expertise sur les questions de responsabilité. Elle ou il aura vocation à renforcer notamment les travaux sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

* **Quant à l'ISCJ**, les risques environnementaux et sociaux sont pris en compte comme objet de recherche à l'occasion de travaux individuels conduits par les chercheurs sur les questions de la sanction pénale des atteintes à l'environnement. Par ailleurs, des réflexions ont été engagées sur la notion de biens communs et en matière de responsabilité environnementale et de préjudice écologique. A côté des travaux individuels (spécialement ceux de MM. Lagoutte, Saint-Pau et Zabalza) et des manifestations scientifiques déjà organisées sur le sujet (en 2023 et 2024, Ecologisme et droit pénal, Droit pénal face au changement climatique en partenariat avec ISCrime Poitiers et Les biens communs), une thématique prioritaire de recherche envisagée sur la période 2023-2026 n'a pour l'heure pas été retenue faute de forces vives suffisantes. Cette thématique du droit pénal de l'environnement pourrait être présentée en 2026 à l'occasion du renouvellement de nos axes collectifs prioritaires. Le recrutement d'une enseignante chercheuse ou d'un enseignant chercheur en capacité d'effectuer des recherches dans le champ de la responsabilité environnementale et du préjudice écologique permettrait de déployer cette recherche sur la place du droit pénal en matière de risques environnementaux et sociaux.

Champ(s) de recherche : Juridical sciences – Environmental law

Profil recherché :

Les unités souhaitent accueillir une personne qui s'intégrera pleinement dans les programmes de recherche décrits ci-dessus. Il s'agira plus particulièrement de développer un programme de recherche en lien avec la thématique des *transitions environnementales et sociales*. Un profil de juriste en droit des obligations ou droit du patrimoine est requis. Ce dernier aura vocation à renforcer les équipes existantes. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est requise.

Impact scientifique attendu :

- Développement de l'expertise du site sur les TES.
- Structuration du site sur les TES (collaboration inter-unité, animation de réseaux).
- Animation de cycles de manifestations scientifiques.
- Réponse aux appels à projet portant sur les TES.
- Participation à l'enseignement par la recherche dans les programmes de master.
- Amplification de la visibilité nationale et internationale de la recherche du site sur les TES.
- Participation à la diffusion socio-économique de la recherche sur les TES.

Contact Recherche à l'Université : Olivier Decima / olivier.decima@u-bordeaux.fr

Important : Mise en situation professionnelle lors de l'audition

Conformément aux dispositions de l'article 9-2 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié et à la décision du conseil académique en formation restreinte du 14 février 2025, nous vous informons que l'audition des candidat(e)s admis(es) à poursuivre le concours sur ce poste comprendra une **mise en situation professionnelle**, préalablement à l'entretien avec le jury, dont les modalités de mise en œuvre ont été ainsi définies :

- Type de mise en situation : Présentation du profil du candidat et de sa capacité à s'intégrer dans l'écosystème pédagogique et de recherche de l'établissement (5 min) ; mise en situation sous la forme d'une rapide introduction à un cours intitulé « L'apport du droit des obligations et des biens aux transitions environnementales et sociétales », pour un public de L2 Droit (10 mn) ; échanges entre les membres du comité et le candidat, comprenant une question en anglais (15 minutes).

- Thème : Enseignement et recherche Droit des obligations et droit du patrimoine - Transitions environnementales et sociétales

- Durée : 30 minutes

Cette présentation peut être accompagnée d'un support type diaporama.

Procédure de candidature :

- Les candidat(e)s doivent enregistrer leur candidature et joindre obligatoirement les documents constitutifs de leur dossier au format **pdf** sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, via l'application ODYSSEE, **du mardi 4 mars 2025 à 10 heures** (heure de Paris) **jusqu'au vendredi 4 avril 2025 à 16 heures** (heure de Paris), en suivant les modalités générales de constitution des dossiers définies par [l'arrêté du 6 février 2023](#).

ENREGISTREMENT DE CANDIDATURE ET DEPOT DE DOSSIER :

[Accès Odyssee](#) (Accès Qualification/Recrutement)

**Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée,
SERA DECLARE IRRECEVABLE**